

# Comment éviter 25 000 euros d'amende à nos produits ?

en respectant les obligations  
déclaratives d'accessibilité numérique



Pôle Numérique Inclusif · [accessibilite@beta.gouv.fr](mailto:accessibilite@beta.gouv.fr)



# À propos du **Pôle Numérique Inclusif** [beta.gouv.fr](https://beta.gouv.fr)



Romy DUHEM-VERDIÈRE

Coach a11y



Anne-Sophie TRANCHET

UX/UI Design



Gauthier FIORENTINO

Dev front-end accessible

Contactez-nous sur **#domaine-accessibilité** ou par email [accessibilite@beta.gouv.fr](mailto:accessibilite@beta.gouv.fr)

---

Petit rappel :

# **obligations légales**

parce que ça évolue vite dernièrement !

# Obligations légales d'accessibilité numérique

Rappel : tous les services publics doivent être accessibles depuis juillet 2021. Les contrôles commencent en janvier 2024.

rappel



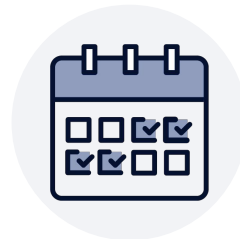
## Obligation de **conformité**

100 % conforme  
au RGAA



## Obligation de **transparence**

Mention du niveau de conformité  
et déclaration d'accessibilité



## Obligation d'**engagement**

Schéma pluriannuel d'accessibilité  
et plan d'action de l'année en cours

**50 000 euros**

par semestre,  
pour chaque produit non conforme

+ risque pénal  
pour les outils numériques équipant le poste de travail,  
avec peine de prison en cas de discrimination

**25 000 euros**

par semestre,  
pour chaque produit ne respectant pas les obligations déclaratives

---

**Comment éviter  
25 000 euros d'amende  
à nos produits ?**

1.

---

**Afficher le  
niveau de conformité  
en page d'accueil**

# Afficher le niveau de conformité en page d'accueil

Décret No 2019-768 du 24 juillet 2019

Mentions légales - Achats - **Accessibilité : non conforme** - Contact



Tous droits réservés Université Paris-Saclay  
**Accessibilité : partiellement conforme**



Plan du site | Cookies | Données personnelles | Contactez-nous | Mentions légales | Réclamation | Relations clients | Crédits | **Accessibilité : non conforme**

MENTIONS LÉGALES | **ACCESSIBILITÉ** | PRESSE | OPEN DATA | POLITIQUE DE COOKIES | PLAN DU SITE

## Contacter

596 48 47 20

Concordet,  
France 97200, Martinique

Du lundi au jeudi 8h-12h et 13h30-17h15  
et le vendredi 8h-12h

✉ NOUS ÉCRIRE

## Informations

La plateforme  
Projets financés  
Contact

Accessibilité :  
totalement  
**conforme**



Conseil régional d'Île-de-France  
2, rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen  
Tél. : +33 (0)1 53 85 53 85

Service presse | **Accessibilité : partiellement conforme** | Marchés publics

## Mention textuelle obligatoire du niveau de conformité

Décret No 2019-768 du 24 juillet 2019

Le niveau de conformité correspond au pourcentage de critères respectés :

- « Accessibilité : **totalemment** conforme »  
si tous les critères RGAA sont respectés \* ;
- « Accessibilité : **partiellement** conforme »  
si au moins 50 % des critères RGAA sont respectés \* ;
- « **Accessibilité : non conforme** »  
dans les autres cas,  
en l'absence d'audit valide \*  
ou si moins de 50 % des critères RGAA sont respectés.



\* Seule façon de connaître son niveau de conformité : faire (faire) un audit.  
Mais n'attendez pas (un audit) pour afficher cette mention obligatoire.





2.

---

**Publier la  
déclaration d'accessibilité**

## Quelles informations donne votre déclaration d'accessibilité ?

		Déclaration d'accessibilité			Conformité				
Date	Nom du produit	URL de la déclaration	Date de mise à jour		Référentiel	Date du dernier audit	Auditeur	Taux	
10/02/2024	<a href="https://beta.gouv.fr">Beta.gouv.fr</a>	<a href="https://beta.gouv.fr">https://beta.gouv.fr</a>	20/12/2023		RGAA 4.1		∅	∅	×
05/03/2024	<a href="https://datasubvention.beta.gouv.fr">https://datasubvention.beta.gouv.fr</a>	<a href="https://datasubvention.beta.gouv.fr">https://datasubvention.beta.gouv.fr</a>	15/11/2023						×
05/03/2024	<a href="https://adresse.data.gouv.fr">adresse.data.gouv.fr</a>	<a href="https://adresse.data.gouv.fr">https://adresse.data.gouv.fr</a>	14/06/2022						×
02/03/2024	<a href="https://immersion-facile.beta.gouv.fr">https://immersion-facile.beta.gouv.fr</a>	<a href="https://immersion-facile.beta.gouv.fr">https://immersion-facile.beta.gouv.fr</a>	15/12/2022		RGAA 4	15/12/2022	GIP Plateforme	<b>52%</b>	×
05/06/2024	Egapro <a href="https://egapro.travail.gouv.fr">https://egapro.travail.gouv.fr</a>	∅		✗	RGAA 4.1	18/01/2023	Victoria Martinez	NA	×
05/03/2024	Mes Adresses	∅		✗					×
				×					×
				×					×

# Rédiger la **déclaration d'accessibilité**

Décret No 2019-768 du 24 juillet 2019

## o Document public qui **détaille l'état d'accessibilité** du site ou service :

1. état de conformité (taux révélé au dernier audit)
2. liste des contenus non accessibles
3. dispositifs d'assistance et de contact
4. moyen de recours

## o À destination des utilisateur/trices concernées.

## o Généralement co-établie consécutivement à l'audit de conformité, mais n'attendez pas (un audit) pour la publier.

## o **Modèle imposé** (texte à trous).

Pour en savoir plus : [accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/declaration-accessibilite/](https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/declaration-accessibilite/)

### ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site Carrefour.fr est partiellement conforme avec le RGAA 4.1 de nouveaux Douzain-A-RAS en raison des non-conformités et des écartements ci-dessous résumés.

### RÉSULTATS DES TESTS

L'état de conformité réalisé par la société (audit) révèle que le taux moyen de conformité est de 54,10%.

- 33 critères sont respectés
- 28 critères ne sont pas respectés
- 40 critères ne sont pas applicables

### CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

#### Non-respectés

Plusieurs éléments de non-conformité sont décrits dans ce document, dont certains résumés sur plusieurs pages :

- L'état de labellisation n'est pas toujours cohérent
- Les composants d'interface ne sont pas conformes avec les technologies d'assistance
- Le contraste entre le couleur de fond et les couleurs de certains composants d'interface n'est pas suffisant
- Le code source n'est pas toujours valide
- L'utilisateur n'est pas averti de certains changements de contenu
- Certains liens et boutons n'ont pas d'attributs
- Certains boutons de boutons n'ont pas de paramètres
- Certains liens n'ont pas d'attributs explicites
- Les composants interactifs ne sont pas implémentés de manière accessible (accordeon, tab-passe, boîte de choix)
- Le couleur de fond n'est pas spécifique dans le cas
- Certains liens n'ont pas de titres et d'autres ont des titres non explicites
- Le contenu de documents de certaines pages n'est pas cohérent
- Certains pages n'ont pas de titres pertinents
- Les boutons ronds et carrés ne sont pas regroupés dans un attribut Fieldset
- Les images alt-text ne sont pas ignorées par le lecteur d'écran
- Certains informations sont données uniquement par le son
- L'état à la souris n'est pas prioritaire en raison des champs de recherche, auto-complétion, suggestions de valeurs
- Certains étiquettes et leur champ de saisie ne sont pas correctement associés
- Le focus n'est pas visible sur certains composants d'interface
- Le focus se place en arrière-plan lorsque la fenêtre modale est ouverte
- Les éléments de site sont labellisés dans le contenu à 100%
- Certains composants d'interface ne sont pas accessibles à la navigation au clavier
- Les liens d'annulation sont absents
- Certains messages de statut ne sont pas transmis par le lecteur d'écran
- Certains messages d'erreur ne sont pas transmis au lecteur d'écran quand le focus arrive sur le champ
- Certains champs obligatoires ne sont pas indiqués au lecteur d'écran
- L'information contenue dans les infobulles n'est pas lue par le lecteur d'écran
- Certains documents PDF ne sont pas accessibles
- Il n'y a pas de demande de confirmation avant la suppression ou modification des données personnelles

#### Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Un composant n'est pas soumis à l'obligation de donner son avis (GetFeedback) dont les fonctionnalités ne sont pas sous le contrôle de Carrefour

• Le catalogue de format PDF n'est pas accessible mais une version HTML, si elle est disponible, est le même contenu

• La fonctionnalité de chat n'est pas accessible mais une version HTML, si elle est disponible, est le même contenu

#### Détachées pour charge disproportionnée

Des détachées pour charge disproportionnée

### ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 12/09/2021.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web :

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons d'agents utilisateurs et de lecteurs d'écran suivants :

- NVDA avec Chrome

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- Web Developer toolbar
- Contraste Color checker WCAG
- Color Contrast Analyzer
- Accessibility Insights for web
- Axe DevTools
- WAVE Evaluation Tool
- Zoom Text Only

Pages de site ayant fait l'objet de la vérification de conformité :

### RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service ou si vous avez une question sur l'accessibilité, vous pouvez contacter la direction de communication Carrefour en cliquant ici.

**Intercall** : nous ne répondons qu'à vos problèmes liés à l'accessibilité.

Pour toute autre question merci de contacter notre PMAJ ici : <https://www.carrefour.fr/pmaj>

### VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant :

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Directeur des clients.
- Contacter le Défenseur des Droits dans votre région.

• Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des Droits Libre réponse 71 100 3302 Paris CEDEX 07

# Facile ! Utilisez le générateur de déclaration d'accessibilité



  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Générateur de déclaration d'accessibilité

**Comment utiliser ce générateur ?**

La déclaration d'accessibilité est une **obligation du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)** concernant le service public.

Les informations fournies ci-dessous génèrent une **déclaration d'accessibilité conforme** que vous pouvez télécharger et affiner. Aucun des champs n'est obligatoire.

Aucune des informations que vous saisissez n'est stockée en dehors de votre navigateur web.

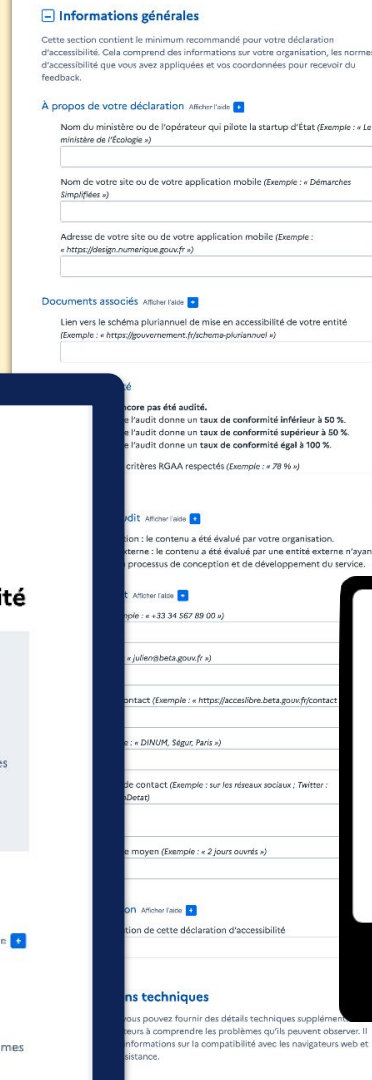
Sections du générateur  
→ Informations générales  
→ Informations techniques

**+** Afficher toutes les sections **-** Fermer toutes les sections

Afficher l'aide

### Informations générales

Cette section contient le minimum recommandé pour votre déclaration d'accessibilité. Cela comprend des informations sur votre organisation, les normes d'accessibilité que vous avez appliquées et vos coordonnées pour recevoir du feedback.



**Informations générales**

Cette section contient le minimum recommandé pour votre déclaration d'accessibilité. Cela comprend des informations sur votre organisation, les normes d'accessibilité que vous avez appliquées et vos coordonnées pour recevoir du feedback.

**À propos de votre déclaration** Afficher l'aide

Nom du ministère ou de l'opérateur qui pilote la startup d'État (Exemple : « Le ministère de l'Écologie »)

Nom de votre site ou de votre application mobile (Exemple : « Démarches Simples »)

Adresse de votre site ou de votre application mobile (Exemple : « https://design.numérique.gouv.fr »)

**Documents associés** Afficher l'aide

Lien vers le schéma pluriannuel de mise en accessibilité de votre entité (Exemple : « https://gouvernement.fr/schéma-pluriannuel »)

Encore pas été audité.

L'audit donne un taux de conformité inférieur à 50 %.

L'audit donne un taux de conformité supérieur à 50 %.

L'audit donne un taux de conformité égal à 100 %.

critères RGAA respectés (Exemple : « 78 % »)

Afficher l'aide

Le contenu a été évalué par votre organisation.

Le contenu a été évalué par une entité externe n'ayant pas de processus de conception et de développement du service.

Afficher l'aide

Téléphone : « +33 34 567 89 00 »

« julien@beta.gouv.fr »

Contact (Exemple : « https://accessible.beta.gouv.fr/contact »)

« DINUM, Ségur, Paris »

De contact (Exemple : sur les réseaux sociaux ; Twitter : @beta)

« 2 jours ouvrés »

Afficher l'aide

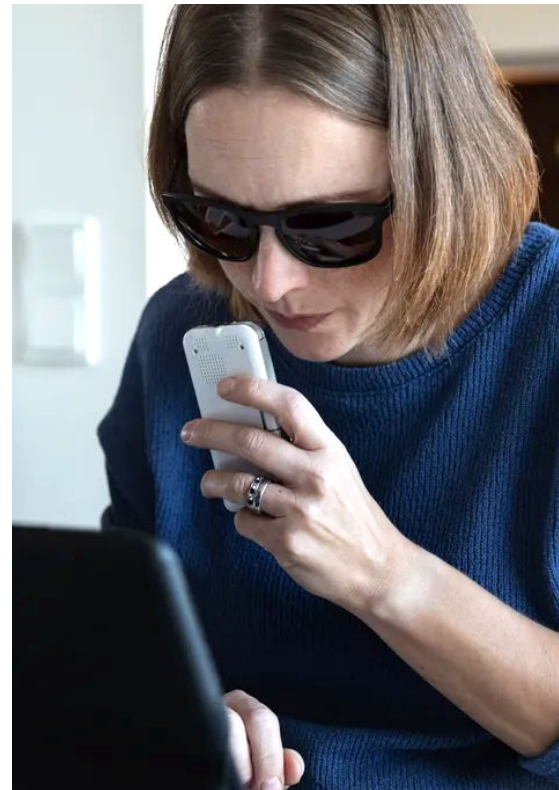
Informations techniques

Vous pouvez fournir des détails techniques supplémentaires à comprendre les problèmes qu'ils peuvent observer. Il s'agit d'informations sur la compatibilité avec les navigateurs web et les lecteurs d'écran.



# Publier la déclaration d'accessibilité

- Sur Internet, **au plus proche** :
  - > directement sur le site web concerné
  - > pour les app mobiles :  
sur le site de l'entité qui édite l'app  
&/o lors du téléchargement de l'app
  - > dans les autres cas :  
sur le site de l'entité responsable.
- Dans un format accessible (éviter PDF).
- **Pas besoin d'attendre** (un audit) pour la publier.



## Cas d'usage

L'extension Ostendō permet d'afficher les infos d'accessibilité **dès les résultats de recherche** pour orienter les internautes vers de meilleurs sites.

Niveau de conformité au RGAA

Accès direct à la déclaration détaillée

Absence d'information (obligations déclaratives non respectées)

Page 2 sur environ 79 500 000 résultats (0,29 secondes)

 Grenoble Alpes Métropole  
<https://www.grenoblealpesmetropole.fr>

**Grenoble Alpes Métropole: Accueil**

Site accessible aux personnes handicapées · Déclaration d'accessibilité

Le saviez-vous ? Les bus et tram assurent plus de 300 000 voyages par jour ! Le réseau transports en commun de la **Métropole** ...

 Toulouse Métropole  
<https://metropole.toulouse.fr>

**Toulouse Mairie Métropole, site officiel.**

Site partiellement accessible aux personnes handicapées · Déclaration d'accessibilité

Bienvenue sur le site officiel de la Mairie de Toulouse et Toulouse **Métropole**.

 Nantes Métropole  
<https://metropole.nantes.fr>

**Nantes, Métropole et Ville - Site officiel | metropole.nantes.fr**

Site non accessible aux personnes handicapées · Déclaration d'accessibilité

Découvrez le site officiel de Nantes **Métropole** et de la Ville de Nantes. Toutes les informations sur nos activités et services !

 Grand Besançon Métropole  
<https://www.grandbesancon.fr>

**Grand Besançon Métropole et Ville de Besançon**

Absence de déclaration d'accessibilité obligatoire

Site officiel de la Ville de Besançon et de Grand Besançon **Métropole**. Informations pratiques, actualités et démarches en lignes.



super pratique pour contrôler !

# Mettre à jour la déclaration d'accessibilité

- La déclaration d'accessibilité est périssable !
- Elle doit être mise à jour :
  - > à chaque **modification substantielle** ou refonte du site/app/etc. concerné.
  - > **3 ans** après la date de publication de la déclaration, ou 18 mois après une nouvelle version du référentiel.
- Conseil : la mettre à jour plus régulièrement permet de **souligner les efforts réalisés**.  
→ chaque semestre 👍



# Proposer deux moyens de contact (au moins)

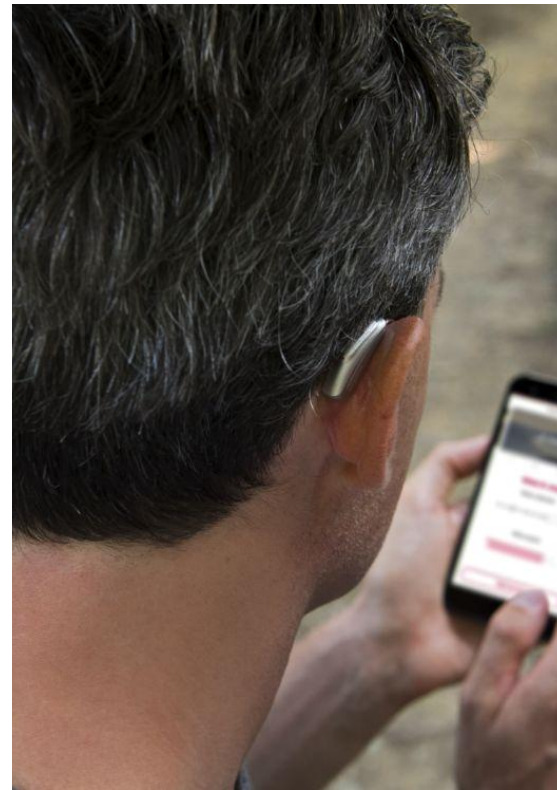
Bonne pratique qualité web — Opquast n° 102

But :

- **Optimiser les possibilités de feedback** de la part des utilisateur/trices.
- **Éviter de mettre l'utilisateur/trice en difficulté** en cas d'indisponibilité ou de problèmes d'utilisation de l'un des moyens de contact.

Mise en œuvre :

- Par exemple :
  - > indiquer l'adresse postale ou le numéro de téléphone
  - > **et** mettre en place un formulaire de contact.



Une personne aveugle qui ne pourrait pas utiliser le formulaire de contact préférera téléphoner, tandis qu'une personne sourde n'aura que faire d'un numéro de téléphone et préférera communiquer par écrit.

# Répondre dans la semaine aux usagers

Article R112-3 du code des relations entre le public et l'Administration

Pour les administrations françaises :

- Fournir la possibilité de faire des réclamations relatives à l'accessibilité du service.

## • Répondre

**dans un délai d'une semaine**  
à compter de la date d'envoi.

- > Si la réclamation soulève des complexités justifiant un délai d'examen plus long, communiquer un délai raisonnable pour la réponse finale.
- > Si les infos fournies sont insuffisantes, demander un complément et communiquer un délai raisonnable de traitement.
- Indiquer la voie de recours en l'absence de réponse (= comment saisir la Défenseure des droits).



La majorité des saisines pour discrimination concernent le handicap (rapport 2022 du Défenseur des droits).

**3.**

---

**Lier le**

**schéma pluriannuel**

**de mise en accessibilité**

# Lier le **schéma pluriannuel** de mise en accessibilité numérique

Article 47 de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 — § III

## Document public exposant la **politique d'accessibilité numérique** de l'entité responsable :

- présentant l'ensemble des **dispositifs mis en place** (organisation interne en faveur de l'accessibilité numérique, actions de formation, moyens techniques, etc.)
- pour la mise en accessibilité de tous les **produits numériques de l'entité** (sites internet, intranet, extranet, app mobiles, etc.)
- sur une période de **3 ans maximum**
- sans oublier le plan d'action en découlant pour l'année en cours



## Mise en pratique : **Dans quel schéma pluriannuel s'inscrit votre produit ?**

- ◉ Pour trouver le schéma pluriannuel :
  - > Quelle est l'entité responsable du produit ?
    - beta.gouv.fr ? (on en a un beau !)
    - l'incubateur ?
    - l'opérateur ?
  - > Qui en est le/la référent·e accessibilité numérique de votre entité ? ← lui demander ;)
- ◉ Copier son URL  
pour **le lier depuis chaque produit**.
- ◉ C'est tout :)

👉 À défaut, liez : <https://beta.gouv.fr/accessibilite/schema-pluriannuel> 👉

4.

---

**Publier votre  
plan d'action**  
de l'année en cours

# Exemples de plans d'action a11y en 2024

Décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019

**mon ESPACE SANTE** Besoin d'aide ? Activer Mon espace santé Se connecter

**A partir de janvier 2022 :**

- Mise en place d'un plan d'accès aux services numériques
- Recensement de l'ensemble des pages existantes pour mise en application de l'accessibilité
- Mise en place d'un processus pour effectuer le rattrapage sur l'existant
- Mise en place d'un processus pour la prise en compte de l'accessibilité pour chaque développement réalisé à partir de janvier 2022
- Mise en place d'ateliers hebdomadaires de gestion, d'identification de besoins et d'accompagnement d'une expertise
- Mise en place d'une instance de suivi

**Mars :**

- Recette accessibilité avec point de vue utilisateur

**Juin :**

- Recherche d'un prestataire indépendant pour l'audit
- Analyse des propositions

**Juillet :**

- Démarrage du pré-audit
- Réception des conclusions de l'audit

**Avant fin 2022 :**

- Prise en compte des corrections à effectuer suite aux retours de l'audit
- Élaboration de la stratégie de corrections pour la phase du contre-audit.
- Communication du taux d'accessibilité

**Plan annuel 2023**

**Actions diverses**

- Mise en place du plan annuel 2023 : Réalisé en août 2023
- Formation à l'accessibilité pour l'équipe de développement interne : Réalisé au premier trimestre 2023
- Inclure une sensibilisation à l'accessibilité pour tous les nouveaux arrivants de l'équipe de développement : Réalisé, inclu dans le bootcamp d'accueil depuis février 2023
- Création de la mission Accessibilité au sein de Pix, regroupant tous les pôles : En cours, prévu octobre 2023
- Panels utilisateurs : Réalisé en Juin 2023 auprès de l'INJA
- Ateliers réguliers avec un expert extérieur pour l'amélioration des épreuves et du code Pix : Réalisé durant le S1 2023
- Amélioration du suivi de l'accessibilité des épreuves : En cours
- Test statique permettant de tester les outils d'assistances avec les épreuves Pix : Prévu, fin 2023
- Campagne de sensibilisation à tous les agents Pix : Prévu, fin 2023

**Audits**

- Audit du site app.pix.fr : Réalisé au premier trimestre 2023
- Mise en conformité du site app.pix.fr : En cours, prévu septembre 2023
- Mise à jour de la déclaration d'accessibilité du site app.pix.fr : En cours, prévu septembre 2023
- Audit des sites vitrines et support (pix.fr, pro.pix.fr et support.pix.fr) : Prévu fin 2023

## Bilan 2023

Action	Thématique	Statut
Pour tous les périmètres		
Mettre en place des formations aux tests manuels	Méthodologie	Fait (à continuer en 2024) 5 ateliers animés donnés (75 personnes formées), dont un en présentiel. à continuer en 2024 avec

### Plan d'action

Action	Thématique
Pour tous les périmètres	
Mettre en place formations et outils tests autos	Tests automatisés
Promouvoir la formation auprès des développeurs	Documentation
Aider à qualifier l'expertise accessibilité numérique dans les recrutements	Documentation
Explorer l'accompagnement en inclusion auprès des équipes	Méthodologie
Initier la démarche d'accessibilité pour les app mobiles et logicielles	Documentation
Périmètre 1 (produits internes à beta.gov.fr)	
Publier la déclaration d'accessibilité de l'Espace Membre	Obligation légale
Faire des tests manuels réguliers de l'Espace Membre	Méthodologie
Former l'équipe à faire des publications accessibles (RS, blog, newsletter)	Méthodologie
Auditer le site de beta.gov.fr	Conformité
Périmètre 2 (produits incubés à la DINUM)	
Aider les équipes à mettre en place des tests automatisés	Tests automatisés

Bonne idée UX

---

Tout rassembler dans une  
**page accessibilité**



# Tout rassembler dans une **page accessibilité**

- Page dédiée, centralisant les informations d'accessibilité en un seul endroit
- **facile à trouver** : liée depuis chaque écran (habituellement en petit lien du footer)
- avec URL standardisée : « [www.nomdusite.ext/accessibilite](http://www.nomdusite.ext/accessibilite) »



## On y trouve :

### **Déclaration d'accessibilité**

- état de conformité (taux révélé au dernier audit)
- liste des contenus non accessibles
- dispositifs d'assistance et de **contact**
- moyen de **recours**

### **Lien vers le schéma pluriannuel** de mise en accessibilité

### **Plan d'action** de l'année en cours. ou un lien vers celui-ci.

Et toute autre information d'accessibilité numérique utile pour les personnes concernées.

---

**À retenir**

# Checklist

## des obligations déclaratives d'accessibilité

- ❑ Afficher le **niveau de conformité**  
mention textuelle en page d'accueil  
(par défaut « Accessibilité : non conforme »)
- ❑ Publier la **déclaration d'accessibilité**  
sans oublier les moyens de contact & de recours  
= en utilisant le générateur de déclaration
- ❑ Lier le **schéma pluriannuel**  
de mise en accessibilité numérique  
de votre entité responsable
- ❑ Publier le **plan d'action**  
de l'année en cours
- ❑ **Mettre à jour** ces informations
  - à chaque modification substantielle ou refonte
  - après chaque audit
  - avant 3 ans
  - dans les 18 mois qui suivent une nouvelle version du référentiel



# Bravo contravention

pour non respect des obligations déclaratives d'accessibilité numérique

# évitée



#### Déclarations obligatoires

- Pour chaque site web, une déclaration d'accessibilité est-elle présente ?
- Pour chaque site web, la déclaration d'accessibilité est-elle valide ?
- Sur la page d'accueil de chaque site web, la mention obligatoire du niveau de conformité est-elle présente ?
- Sur chaque page où elle est présente, la mention obligatoire du niveau de conformité est-elle valide ?
- Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité de l'entité concernée est-il disponible depuis chaque site web ?
- Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité disponible depuis chaque site web est-il valide ?
- Pour chaque schéma pluriannuel de mise en accessibilité, le bilan des plans d'actions annuels est-il disponible ?

## 1. Images

- 1.1 Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- 1.1.1 Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 1.3 Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 1.4 Pour chaque image utilisée comme CAPTCHA ou comme image-test, ayant une alternative textuelle, cette alternative permet-elle d'identifier la nature et la fonction de l'image ?
- 1.5 Pour chaque image utilisée comme CAPTCHA, une solution d'accès alternatif au contenu ou la fonction de CAPTCHA est-elle présente ?
- 1.6 Chaque image porteuse d'information a-t-elle, si nécessaire, une description détaillée ?
- 1.7 Pour chaque image porteuse d'information ayant une description détaillée, cette description est-elle pertinente ?
- 1.8 Chaque image porteuse d'information, en l'absence d'un mécanisme de remplacement, doit si possible être remplacée par du texte stylé. Cette règle est-elle respectée (hors cas particuliers) ?
- 1.9 Chaque image de logo est-elle, si nécessaire, correctement reliée à l'image correspondante ?

## 2. Cadres

- 2.1 Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?
- 2.2 Pour chaque cadre ayant un titre de cadre, ce titre de cadre est-il pertinent ?

## 3. Couleurs

- 3.1 Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- 3.2 Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 3.3 Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?

## 4. Multimédia

- 4.1 Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audiodescription (hors cas particuliers) ?
- 4.2 Pour chaque média temporel pré-enregistré ayant une transcription textuelle ou une audiodescription synchronisée, celles-ci sont-elles pertinentes (hors cas particuliers) ?
- 4.3 Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?
- 4.4 Pour chaque média temporel synchronisé pré-enregistré ayant des sous-titres synchronisés, ces sous-titres sont-ils pertinents ?
- 4.5 Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une audiodescription synchronisée (hors cas particuliers) ?
- 4.6 Pour chaque média temporel pré-enregistré ayant une audiodescription synchronisée, celle-ci est-elle pertinente ?
- 4.7 Chaque média temporel est-il clairement identifiable (hors cas particuliers) ?
- 4.8 Chaque média non temporel a-t-il, si nécessaire, une alternative accessible (hors cas particuliers) ?
- 4.9 Pour chaque média temporel ayant une alternative accessible, cette alternative est-elle pertinente ?
- 4.10 Chaque son déclenché par un événement est-il contrôlable par l'utilisateur ?
- 4.11 Chaque son déclenché par un événement est-il, si nécessaire, contrôlable par la consultation d'un menu contextuel ?
- 4.12 La consultation d'un média temporel est-elle contrôlable par le clavier ?
- 4.13 Chaque son déclenché par un événement est-il compatible avec les technologies d'assistance (hors cas particuliers) ?

## 5. Tableaux

- 5.1 Chaque tableau de données complexe a-t-il un résumé ?
- 5.2 Pour chaque tableau de données complexe ayant un résumé, celui-ci est-il pertinent ?
- 5.3 Pour chaque tableau de mise en forme, le contenu linéarisé reste-t-il compréhensible ?
- 5.4 Pour chaque tableau de données ayant un titre, le titre est-il correctement associé au tableau de données ?
- 5.5 Pour chaque tableau de données ayant un titre, celui-ci est-il pertinent ?
- 5.6 Pour chaque tableau de données, chaque en-tête de colonne et chaque en-tête de ligne sont-ils correctement déclarés ?
- 5.7 Pour chaque tableau de données, la technique appropriée permettant d'associer chaque cellule avec ses en-têtes est-elle utilisée (hors cas particuliers) ?
- 5.8 Chaque tableau de mise en forme ne doit pas utiliser d'éléments propres aux tableaux de données. Cette règle est-elle respectée ?

## 6. Liens

- 6.1 Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 6.2 Dans chaque page web, chaque lien a-t-il un intitulé ?

## 7. Scripts

- 7.1 Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 7.2 Pour chaque script ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?
- 7.3 Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?
- 7.4 Pour chaque script qui initie un changement de contexte, l'utilisateur est-il averti ou en a-t-il le contrôle ?
- 7.5 Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?

## 8. Éléments obligatoires

- 8.1 Chaque page web est-elle définie par un type de document ?
- 8.2 Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié ?
- 8.3 Dans chaque page web, la langue par défaut est-elle présente ?
- 8.4 Pour chaque page web ayant une langue par défaut, le code de langue est-il pertinent ?
- 8.5 Chaque page web a-t-elle un titre de page ?
- 8.6 Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre de page est-il pertinent ?
- 8.7 Dans chaque page web, chaque champ de formulaire est étiqueté dans le code source (hors cas particuliers) ?
- 8.8 Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il visible et contrôlable ?
- 8.9 Dans chaque page web, les liens ne doivent pas être utilisés uniquement pour la mise en forme. Cette règle est-elle respectée ?
- 8.10 Dans chaque page web, les changements du sens de lecture sont-ils signalés ?

## 9. Structure de l'information

- 9.1 Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.2 Dans chaque page web, la structure du document est-elle cohérente (hors cas particuliers) ?
- 9.3 Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- 9.4 Dans chaque page web, chaque citation est-elle correctement indiquée ?

## 10. Présentation de l'information

- 10.1 Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.2 Dans chaque page web, le contenu visible porteur d'information reste-t-il présent lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.3 Dans chaque page web, l'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- 10.4 Dans chaque page web, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200 %, ou moins (hors cas particuliers) ?
- 10.5 Dans chaque page web, les déclarations CSS de couleurs de fond d'écran et de police sont-elles correctement utilisées ?
- 10.6 Dans chaque page web, chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ?
- 10.7 Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- 10.8 Pour chaque page web, les contenus cachés ont-ils vocation à être ignorés par les technologies d'assistance ?
- 10.9 Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, la taille ou la position. Cette règle est-elle respectée ?
- 10.10 Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée par la forme, la taille ou la position uniquement. Cette règle est-elle respectée ?
- 10.11 Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans perte d'information ou de fonctionnalité et sans avoir recours soit à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 250 px, soit à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320 px, dans les cas suivants :
  - 10.12 Dans chaque page web, les propriétés d'espacement de contenu ne doivent pas être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu (hors cas particuliers) ?
  - 10.13 Dans chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans perte de focus ou survol d'un élément de contenu sans perte de contenu (hors cas particuliers) ?
  - 10.14 Dans chaque page web, les contenus supplémentaires apparaissant via les styles CSS uniques peuvent-ils être accessibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?
- 10.15 Dans chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- 11.1 Chaque étiquette associée à un champ de formulaire est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.2 Dans chaque formulaire, chaque étiquette associée à un champ de formulaire ayant la même fonction et répétée plusieurs fois dans une même page ou dans un ensemble de pages est-elle cohérente ?
- 11.3 Dans chaque formulaire, chaque étiquette associée à un champ de formulaire est-elle associée à un champ de formulaire, ce champ de formulaire est-il accessible (hors cas particuliers) ?
- 11.4 Dans chaque formulaire, chaque étiquette de champ et son champ associé sont-ils accessibles (hors cas particuliers) ?
- 11.5 Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils regroupés, si nécessaire ?
- 11.6 Dans chaque formulaire, chaque regroupement de champs de même nature a-t-il une légende ?
- 11.7 Dans chaque formulaire, chaque légende associée à un regroupement de champs de même nature est-elle pertinente ?
- 11.8 Dans chaque formulaire, les items de même nature d'une liste de choix sont-ils regroupés de manière pertinente ?
- 11.9 Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?
- 11.10 Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.11 Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?
- 11.12 Pour chaque formulaire qui modifie ou supprime des données, ou qui transmet des réponses à un test ou à un examen, ou dont la validation a des conséquences financières ou juridiques, les données saisies peuvent-elles être modifiées, mises à jour ou récupérées par l'utilisateur ?
- 11.13 La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?

## 12. Navigation

- 12.1 Chaque ensemble de pages dispose-t-il de deux systèmes de navigation différents, ou moins (hors cas particuliers) ?
- 12.2 Dans chaque ensemble de pages, le menu et les barres de navigation sont-ils toujours à la même place (hors cas particuliers) ?
- 12.3 La page « plan du site » est-elle pertinente ?
- 12.4 Dans chaque ensemble de pages, la page « plan du site » est-elle accessible à partir d'une fonctionnalité identique ?
- 12.5 Dans chaque ensemble de pages, le moteur de recherche est-il atteignable de manière identique ?
- 12.6 Les zones de regroupement de contenus présentés dans plusieurs pages web (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page) et de moteur de recherche peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- 12.7 Dans chaque page web, un lien d'événement ou d'ajout rapide d'un contenu principal est-il présent (hors cas particuliers) ?
- 12.8 Dans chaque page web, l'ordre de lecture est-elle respecté ?
- 12.9 Dans chaque page web, la navigation par le clavier est-elle contrôlable ?
- 12.10 Cette règle est-elle respectée pour les contenus d'ajout rapide (comme le contenu principal est-il présent) (hors cas particuliers) ?
- 12.11 Dans chaque page web, les contenus supplémentaires apparaissant au survol, à la mise au focus ou à l'activation d'un composant d'interface sont-ils si nécessaires, accessibles au clavier ?
- 12.12 Dans chaque page web, l'utilisateur a-t-il le contrôle de chaque limite de temps modifiant le contenu (hors cas particuliers) ?
- 12.13 Dans chaque page web, l'ouverture d'une nouvelle fenêtre ne doit pas être déclenchée sans action de l'utilisateur. Cette règle est-elle respectée ?
- 12.14 Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?
- 12.15 Pour chaque document bureautique ayant une version accessible, cette version offre-t-elle la même information ?
- 12.16 Dans chaque page web, chaque contenu cryptique (art ASCII, émoticône, syntaxe cryptique) ayant une alternative, cette alternative est-elle pertinente ?
- 12.17 Dans chaque page web, les changements brusques de luminosité ou les effets de flash sont-ils correctement utilisés ?
- 12.18 Dans chaque page web, chaque contenu en mouvement ou clignotant est-il contrôlable par l'utilisateur ?
- 12.19 Dans chaque page web, le contenu proposé est-il consultable quelle que soit l'orientation de l'écran (portrait ou paysage) (hors cas particuliers) ?
- 12.20 Dans chaque page web, les fonctionnalités utilisables ou disponibles au moyen d'un geste complexe peuvent-elles être également disponibles au moyen d'un geste simple (hors cas particuliers) ?
- 12.21 Dans chaque page web, les actions déclenchées au moyen d'un dispositif de pointage sur un point unique de l'écran peuvent-elles faire l'objet d'une annulation (hors cas particuliers) ?
- 12.22 Dans chaque page web, les fonctionnalités qui impliquent un mouvement de l'appareil ou vers l'appareil peuvent-elles être satisfaites de manière alternative (hors cas particuliers) ?

## Déclarations obligatoires

- Pour chaque site web, une déclaration d'accessibilité est-elle présente ?
- Pour chaque site web, la déclaration d'accessibilité est-elle valide ?
- Sur la page d'accueil de chaque site web, la mention obligatoire du niveau de conformité est-elle présente ?
- Sur chaque page où elle est présente, la mention obligatoire du niveau de conformité est-elle valide ?
- Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité de l'entité concernée est-il disponible depuis chaque site web ?
- Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité disponible depuis chaque site web est-il valide ?
- Pour chaque schéma pluriannuel de mise en accessibilité, le bilan des plans d'actions annuels est-il disponible ?

**Suivez-nous !**

# Checklist de l'obligation légale d'accessibilité web



Critères de l'RGAA 4.1.2 — <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/methode/criteres-et-tests/>

# Nos prochains rendez-vous

→ Retrouvez nos formations sur [l'espace membre](#) ou dans l'infolettre

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Espace Membre @beta.gouv.fr

anne-sophie.tranchet Se déconnecter

Mon compte Communauté Produit **Formations** Infolettre Admin

Accueil > Catalogue des formations

## Catalogue des formations

Nouveaux arrivants Design **Accessibilité** Divers Communication Marketing Tech Produit E-learning

### Atelier « Vérifier rapidement l'accessibilité de son service » - 11 mar. 2024

Des techniques simples (et sans besoin de connaissances techniques) pour estimer si votre service est accessible, et découvrir qui...

### Atelier « Déclaration d'accessibilité » - 5 mar. 2024

Ou comment économiser 25 000 € 1 heure pour se mettre en règle en termes d'obligations déclaratives (mention de conformité, déclaration d'accessibilité et schéma pluriannuel).

### Atelier « Déclaration d'accessibilité » - 09 avr. 2024

Ou comment économiser 25 000 € 1 heure pour se mettre en règle en termes d'obligations déclaratives (mention de conformité, déclaration d'accessibilité et schéma pluriannuel).

# Bonne route !

